

CONCERTATION PRÉALABLE

sur le projet de liaison routière de contournement de Bourgogne-Fresne et de Boulton-sur-Suippe

Organisée par la Communauté urbaine du Grand Reims, en association avec le Département de la Marne, maîtres d'ouvrage, au titre de l'article L121-17 du code de l'Environnement.

du lundi 20 mai au dimanche 30 juin 2024 inclus

La concertation concerne les communes de Bourgogne-Fresne, Boulton-sur-Suippe, Saint-Etienne-sur-Suippe, Auménancourt, Bazancourt, Pomacle, Lavannes, Witry-lès-Reims, Isles-sur-Suippe, Warmeriville, Brimont et Orainville. L'objectif de ce projet est de délester les communes traversées par le flux de circulation routière et d'améliorer la desserte de la plateforme agro-industrielle de Bazancourt-Pomacle.

La concertation est placée sous la garantie de Monsieur Jean-Luc Renaud, professeur de droit, garant désigné par la Commission nationale du débat public dans sa décision n°2023/50/liaisonRD74-RD966/1 du 3 mai 2023.

POUR VOUS INFORMER...

Un dossier de concertation et sa synthèse seront disponibles dans toutes les mairies des communes concernées et au siège de la Communauté urbaine du Grand Reims (3 rue Eugène Desteuque à Reims).

Un site internet dédié à la concertation sur le projet concertationdeviation.grandreims.fr

ET VOUS EXPRIMER

> LES REGISTRES

Registre papier dans toutes les mairies et au siège du Grand Reims.
Registre dématérialisé sur concertationdeviation.grandreims.fr

> LES RENDEZ-VOUS GRAND PUBLIC

20 mai à la brocante de Bourgogne-Fresne (10h-16h)
29 mai devant le Carrefour Contact de Bazancourt (matin)
21 juin au marché de Bazancourt (matin)

> LES ATELIERS THÉMATIQUES

04 juin, thématique agricole à Auménancourt
10h30-12h30, sur invitation
10 juin, thématique entreprises à Pomacle
15h00-17h00, sur invitation
18 juin, thématique co-construction à Saint-Étienne-sur-Suippe
18h30-20h30, inscription sur le site internet ou au 06 72 15 31 19
Nombre de places limité.

> LES VISITES TERRAIN

20 juin, à 15h et à 18h
Inscription sur le site internet ou au 06 72 15 31 19
Nombre de places limité.

> LES RÉUNIONS PUBLIQUES

28 mai à 18h30
au gymnase de Bourgogne-Fresne
25 juin à 18h30
à la salle des fêtes de Boulton-sur-Suippe

> LES PERMANENCES EN MAIRIE

3 juin à Boulton-sur-Suippe (10h-12h30)
10 juin à Orainville (11h-13h)
18 juin à Bourgogne-Fresne (10h-12h)

À l'issue de la concertation préalable, le garant rédigera un bilan qui fera l'objet d'une réponse de la part des maîtres d'ouvrage. Ils seront publiés sur le site de la concertation.